

RAPPORT D'ACTIVITÉS
BILAN SOCIAL
2013



SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INVESTISSEMENT



SOMMAIRE

- 04 **Bilan** de l'activité de financement en 2013
- 06 **Bilan** de l'accompagnement en 2013
- 08 **Panorama** des partenariats
- 10 **Carte** des partenaires de la SIDI
- 12 **Partager** les risques
- 14 **Accompagner** la professionnalisation
- 16 **Contribuer** au maintien des objectifs sociaux
- 17 **Développer** les soutiens externes
- 18 **États financiers**
- 19 **Instances**

GLOSSAIRE

CCFD-TS Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire

Effet de levier Le fait qu'à chaque contribution financière de la SIDI s'ajoute une ou plusieurs contributions financières d'autres acteurs privés ou publics.

ESD Epargne Solidarité Développement, association des actionnaires individuels de la SIDI

Faïtière Institution de refinancement, dont le rôle est de soutenir des IMF ou des organisations paysannes

FCP Fonds Commun de Placement

IMF Institution de microfinance

MUSO Mutuelle de solidarité

ONG Organisation Non Gouvernementale

OP Organisation de Producteurs

PME Petites et Moyennes Entreprises

RDC République Démocratique du Congo

RH Ressources Humaines

Tier 1 (IMF) IMF de taille importante, mature, financièrement autosuffisante et présentant un degré important de transparence

Tier 2 (IMF) IMF de taille petite ou moyenne, un peu moins mature, qui est (ou presque) rentable

Tier 3 (IMF) IMF en création ou petite association qui n'a pas atteint la maturité ni l'autonomie financière

Tier 4 (IMF) IMF en création ou petite association qui n'a pas atteint la maturité ni l'autonomie financière et de portefeuille inférieur à un million de dollars.

LA SIDI EN BREF

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement,

est un investisseur social (labellisé « entreprise solidaire » par la préfecture) créé en 1983 par l'association de développement CCFD-Terre Solidaire.

La SIDI contribue à la promotion d'une économie solidaire dans les pays du Sud et de l'Est. Sa mission est de favoriser l'accès des populations aux ressources financières, en participant à la consolidation d'acteurs locaux de développement économique :

- des Institutions de Microfinance (IMF), qui offrent des services financiers adaptés à des populations exclues des circuits bancaires traditionnels,
- des structures d'appui à la « finance communautaire »,
- des entreprises rurales ou organisations paysannes qui visent à sécuriser et augmenter le revenu des petits producteurs,
- des institutions de refinancement.

La SIDI contribue à renforcer ses partenaires, et donc à la durabilité des services fournis aux populations, **par deux modes d'intervention complémentaires :**

- Elle propose un accompagnement technique, sur des problématiques de gouvernance, stratégie, gestion, formation, diversification, mise en réseau...
- Elle apporte des ressources financières (participations au capital, prêts, garanties, recherche de ressources complémentaires auprès d'institutions internationales).

La SIDI est un acteur de la finance solidaire : elle mobilise au Nord des acteurs, institutionnels et individuels, qui choisissent de lui fournir les moyens financiers de son action, sans en attendre, en priorité, un retour financier, mais un retour humain, social et environnemental. Ainsi, les actionnaires de la SIDI partagent le risque pris par les partenaires pour développer des services de qualité ; et les épargnants au Fonds Commun de Placement « Faim & Développement » partagent les revenus de leur épargne, pour permettre à la SIDI de fournir un accompagnement technique adapté.

Cette « Chaîne de Solidarité pour le Financement » permet à la SIDI de mener une action de long terme auprès de ses partenaires, sans craindre de prendre des risques et d'innover, afin de participer à leur autonomisation.



Christian Schmitz,
Directeur général

MESSAGE DU DIRECTEUR

Chers amis, chers actionnaires solidaires,

Grâce à vous et à votre confiance, le nouveau plan 2013/2016 a été bien lancé. 2013 fut l'année des 30 ans de la « finance solidaire » et de la SIDI et nous avons célébré cet évènement avec le CCFD-Terre Solidaire, en la présence de nombreux actionnaires et la participation d'une dizaine de nos partenaires des différents continents.

Grâce à votre solidarité, la SIDI a encore pu renforcer son appui financier et technique auprès d'une centaine de partenaires dans plus de 30 pays. Au-delà d'un rapport d'activités, nous avons souhaité vous rendre compte également de la **dimension sociale de nos actions** et de celle de nos partenaires. Ce bilan social veut rester attentif aux spécificités de chaque contexte, de chaque partenaire. **Nous ne souhaitons pas imposer à nos partenaires nos propres vues** sur la notion de progression économique et sociale mais nous cherchons à établir un vrai dialogue en fonction de leurs propres analyses. Nous avons bien entendu besoin de standardiser certains critères d'appréciation, mais nous cherchons, dès le départ, le bon équilibre entre des critères techniques et la question des « finalités sociales ». **Toute notre réflexion est orientée sur les valeurs d'émancipation, d'autonomie, de pratiques solidaires au service des transformations sociales.** Dans chaque indicateur, il y a la quête des valeurs soulignées et qui ont fait l'objet d'un dialogue avec le partenaire. C'est bien en partant des fins que nous aboutissons aux indicateurs de dimension sociale.

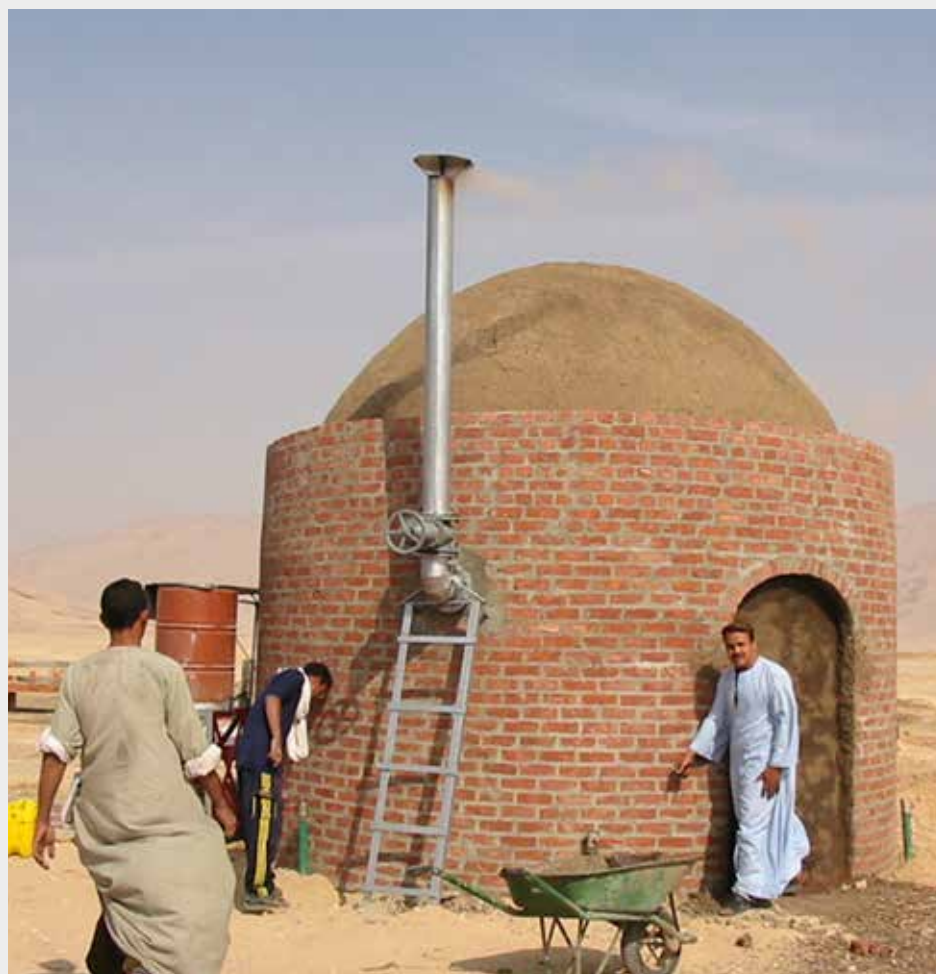
Grâce à l'action de nos partenaires, **ce sont plus de 2 millions de bénéficiaires finaux** issus de populations défavorisées et vulnérables, vivant majoritairement en milieu rural, qui ont développé leurs activités génératrices de revenus et amélioré leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Quand nous rencontrons des bénéficiaires finaux et qu'ils nous disent : « Vous m'avez permis d'exister, d'être debout », ils confirment notre souci de libération, d'émancipation et de pratiques solidaires.

La « chaîne de solidarité pour le financement » reste le fondement de notre action : développer l'épargne de partage, promouvoir l'actionnariat responsable qui permettent de réaliser des investissements patients au profit des exclus.

Nous poursuivons notre mission grâce à vous et à vos côtés.

Solidairement vôtre

BILAN DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT EN 2013



POUR LA PREMIÈRE ANNÉE DE SON NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2013/2016, LA SIDI A FINANCÉ 29 PARTENAIRES EN 2013, POUR UN TOTAL DE 4,9 MILLIONS D'EUROS. CES ENGAGEMENTS ONT CONCERNÉ, EN ACCORD AVEC LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES, LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES FINANCIERS EN MILIEU RURAL POUR 67%, LE DÉVELOPPEMENT DES CHÂÎNES DE VALEUR AGRICOLES POUR 30%, ET ENFIN LE DÉVELOPPEMENT DE LA FINANCE COMMUNAUTAIRE, POUR 3%. EN PARALLÈLE, LE FLUX DE DÉSINVESTISSEMENTS A CONCERNÉ 21 PARTENAIRES, POUR UN TOTAL DE 4,2 MILLIONS D'EUROS. SUR L'ANNÉE, LE PORTEFEUILLE DE LA SIDI A CRÛ DE 4,7%, À 15,5 MILLIONS D'EUROS.

LE FINANCEMENT DES SERVICES FINANCIERS EN MILIEU RURAL

La SIDI cible des Institutions de Microfinance (IMF) dont la vision et la mission sont en cohérence avec la sienne, et qui respectent les critères suivants :

- Elles servent une majorité de clients en milieu rural,
- Elles sont issues d'une initiative et avec un ancrage locaux,
- Elles présentent un potentiel de mobilisation locale (en termes de capital, d'épargne, de financements, de ressources humaines...),
- Elles ont une perspective à moyen terme de pérennité économique et de rémunération,
- Elles veillent à maintenir le contrôle de leur vision sociale.

En 2013, la SIDI a financé sept institutions en consolidation (de « tier » 2, 3 ou 4), qui présentent de réelles perspectives de développement et d'autonomisation à court ou moyen terme : KRK au Kosovo, KOKARI et TAANADI au Niger, OMIPA en Ouganda, MUCOBA en Tanzanie (nouveau partenaire), PRORURAL en Bolivie et le FONDS COOPERATIF au Laos.

De même, la SIDI a financé cinq institutions de refinancement (faitières), qui lui permettent de générer un effet de levier financier et de toucher plus largement toute une zone d'intervention, tout en réduisant les coûts de transaction et les risques : FEFISOL pour l'Afrique, TEMBEKA en Afrique du Sud, FORTALECER au Pérou, ainsi que les nouveaux partenaires SEN'FINANCES au Sénégal et USAWA en Tanzanie. Enfin, elle a financé en 2013 deux IMF matures (de tier 1), la BMS-SA au Mali ainsi qu'AKIBA en Tanzanie.

LE FINANCEMENT DES CHÂÎNES DE VALEUR AGRICOLES

La SIDI finance des organisations de producteurs (OP) ou entreprises communautaires rurales, dont l'objet principal est la production ou l'appui à la production, la transformation ou la commercialisation des produits agricoles de leurs membres ou bénéficiaires. L'objectif de ces partenaires est de créer et de consolider des chaînes de valeur agricoles permettant de sécuriser et d'augmenter, durablement, le revenu des petits producteurs.

En 2013, la SIDI a financé quatorze partenaires (dont deux faitières) dans ce domaine, essentiellement pour répondre à leurs besoins de liquidités pour financer leurs campagnes de production, mais aussi pour du stockage (KATERERA en Ouganda), l'achat de matériel (CHEDE au Cameroun) ou le refinancement d'un fonds de crédit interne (AGROSOLIDARIA en Colombie).

LE FINANCEMENT DE LA FINANCE COMMUNAUTAIRE

La SIDI cible des organisations de promotion de la finance communautaire (notamment via la méthodologie des Mutuelles de Solidarité) qui offrent des perspectives de refinancement. En 2013, la SIDI a renouvelé la garantie qu'elle avait émise à Madagascar au profit de TITEM, afin notamment de ne pas faire peser sur l'institution le risque d'un non-renouvellement du prêt de la banque locale au moment de la campagne agricole.

4,1 MILLIONS D'EUROS DE DÉSINVESTISSEMENTS

Ce total de désinvestissements a concerné 21 partenaires, dont cinq n'ont plus aucun encours au 31 décembre 2013 : HATTHA KAKSEKAR au Cambodge, dont la SIDI a revendu la participation, ainsi que FTL au Liban, FONHSUD en Haïti, USAWA en Tanzanie (dont le prêt a été octroyé puis remboursé la même année), et enfin MECPROPEM au Sénégal.

FEFISOL

Le fonds FEFISOL a été créé en juillet 2011, à l'initiative de la SIDI et de deux investisseurs sociaux européens, ALTERFIN/Belgique et ETIMOS/Italie.

L'objectif du fonds est de participer au financement du monde rural en Afrique.

Il disposera après le dernier tour de table d'un capital de 24 millions d'euros, apportées par les fondateurs et douze investisseurs institutionnels ; auquel s'ajoute un prêt de 3 millions d'euros de l'Agence Française pour le Développement, qui assure aussi la couverture d'une partie des pertes de changes.

La politique d'investissement du fonds présente plusieurs originalités, qui tiennent à la volonté des fondateurs de pouvoir financer en priorité les institutions œuvrant dans des zones peu desservies :

- Cibler des IMF et des OP qui interviennent en milieu rural en Afrique, au minimum à 75% en Afrique Subsaharienne. Les IMF ciblées prioritairement sont des institutions en consolidation, à forte vocation sociale ; les OP sont des structures de production et de commercialisation, notamment de produits agricoles labellisés bio et/ou équitable, qui souhaitent renforcer le capital économique et social de leurs membres.
- Proposer des prêts (objectif de 80% en monnaie locale) et des prises de participations (objectif de 25% du portefeuille),
- Fournir enfin de l'assistance technique, grâce à un fonds dédié.

La SIDI est gérante du fonds, et membre du conseil d'administration et du comité d'investissement. Elle s'est aussi engagée à apporter 50% des dossiers proposés au comité d'investissement.

Depuis sa création, FEFISOL a déboursé 15,6 millions d'euros, et au 31 décembre 2013, le portefeuille du fonds s'élève à 11,7 millions d'euros, investis auprès de 22 IMF rurales, 1 Faïtière et 4 Organisations de Producteurs, dans 19 pays d'Afrique.

Les investissements réalisés l'ont été dans le respect des objectifs fixés par le fonds :

- 94% du portefeuille est investi en Afrique subsaharienne ;
- 66% est investi dans des zones rurales ;
- 75% est investi auprès d'IMF de tier 2 et 3, ainsi que 15% auprès d'OP
- Enfin, 85% est investi en monnaie locale. ■

FINANCEMENT DES SERVICES FINANCIERS RURAUX EN 2013

TYPE D'INVESTISSEMENT	ZONE	PARTENAIRE	TYPLOGIE	MONTANT EN EUROS
prise de particip.	AFRIQUE	FEFISOL	Faïtière	71 011,31
prise de particip.	MALI	BMS	Tier 1	400 000,00
prise de particip.	TANZANIE	AKIBA	Tier 1	9 624,88
prise de particip.	PEROU	FORTALECER	Faïtière	6 961,69
prise de particip.	KOSOVO	KRK	Tier 2	31 948,00
prêt	AFRIQUE DU SUD	TEMBEKA	Faïtière	150 000,00
prêt	KOSOVO	KRK	Tier 2	700 000,00
prêt	NIGER	KOKARI	Tier 3	266 785,78
prêt	NIGER	TAANADI	Tier 3	381 122,55
prêt	OUGANDA	OMIPA	Tier 4	21 196,43
prêt	SENEGAL	SEN'FINANCES	Faïtière	200 000,00
prêt	TANZANIE	MUCOBA	Tier 2	144 759,70
prêt	TANZANIE	USAWA	Faïtière	97 139,25
garantie	AFRIQUE DU SUD	TEMBEKA	Faïtière	400 000,00
garantie	BOLIVIE	PRORURAL	Tier 2	290 044,23
garantie	LAOS	FOND COOP.	Tier 4	90 694,94

FINANCEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLES EN 2013

TYPE D'INVESTISSEMENT	ZONE	PARTENAIRE	TYPLOGIE	MONTANT EN EUROS
prêt	CAMEROUN	CHEDE	OP	30 000,00
prêt	COLOMBIE	AGROSOLIDARIA	Faït. d'OP	77 502,61
prêt	COLOMBIE	CENCOIC	OP	114 250,89
prêt	EQUATEUR	FONMSOEM	OP	38 690,71
prêt	HAITI	FECCANO	OP	16 724,84
prêt	LIBAN	FTTL	OP	74 895,15
prêt	MADAGASCAR	FANOHANA	OP	47 276,00
prêt	MADAGASCAR	UCLS	OP	84 987,00
prêt	MADAGASCAR	PHILEOL	OP	8 392,84
prêt	NICARAGUA	FENACOOP	Faït. d'OP	168 338,86
prêt	NIGER	FCMN - NIYA	OP	226 599,21
prêt	OUGANDA	KATERERA	OP	69 683,90
prêt	PEROU	CAFEPERU	OP	451 143,90
prêt	TANZANIE	RUCODIA	OP	73 576,30

FINANCEMENT DE LA FINANCE COMMUNAUTAIRE EN 2013

TYPE D'INVESTISSEMENT	ZONE	PARTENAIRE	TYPLOGIE	MONTANT EN EUROS
garantie	MADAGASCAR	TITEM	Fin. Comm.	146 837,38



BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT EN 2013



EN 2013, L'ÉQUIPE DE LA SIDI, SALARIÉS ET BÉNÉVOLES, A CONSACRÉ 1 885 JOURS DE TRAVAIL À L'APPUI À 95 PARTENAIRES DANS 34 PAYS. L'ÉQUIPE A AUSSI DÉDIÉ 1 090 JOURS AUX TRAVAUX DU FONDS FEFISOL, POUR EN ASSURER LA GESTION, MAIS AUSSI POUR IDENTIFIER ET ASSURER LE SUIVI DES DOSSIERS, CE QUI A REPRÉSENTÉ 501 JOURS. LE TRAVAIL D'APPUI DE LA SIDI COMPREND L'IDENTIFICATION DE NOUVEAUX PARTENARIATS, LE SUIVI DES FINANCEMENTS, L'APPUI/CONSEIL PERSONNALISÉ (« COACHING ») AUPRÈS DES ÉQUIPES DIRIGEANTES, LA PARTICIPATION AUX INSTANCES, AINSI QUE LES MISSIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE. EN 2013, LA MISSION D'APPUI AUX PARTENAIRES A REPRÉSENTÉ UN BUDGET DE 1,45 M€, COUVERT À 80 % PAR LA PRESTATION DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE, GRÂCE NOTAMMENT AU REVENU PARTAGÉ DU FCP « FAIM & DÉVELOPPEMENT »

L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES FINANCIERS EN MILIEU RURAL

L'accompagnement des institutions de microfinance rurales, ainsi que des réseaux et faitières d'IMF a représenté 511 jours de travail en 2013, au bénéfice de 49 structures. L'objectif prioritaire de la SIDI est de pouvoir participer activement à la gouvernance des partenaires dont elle est actionnaire, afin de peser dans les décisions stratégiques et d'accompagner la croissance des institutions dans le respect de leur mission sociale. La SIDI fournit aussi une assistance technique visant à renforcer la viabilité économique et sociale de ses partenaires. L'accompagnement des partenaires dans le domaine de la microfinance est le reflet de ces priorités :

- Un tiers de ce temps de travail a concerné la participation aux organes de décision, de 16 partenaires ;
- Plus du quart de cet accompagnement a consisté en de la fourniture d'assistance technique à des institutions de tier 3 ou 4, ainsi qu'à des réseaux de formation professionnelle.

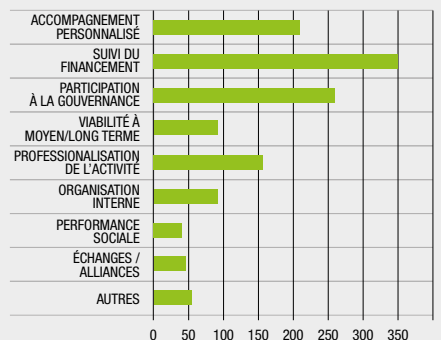
L'ACCOMPAGNEMENT DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLES

L'accompagnement des OP ou entreprises communautaires rurales réalisé par la SIDI pour développer des chaînes de valeur agricoles est réalisé dans plusieurs domaines :

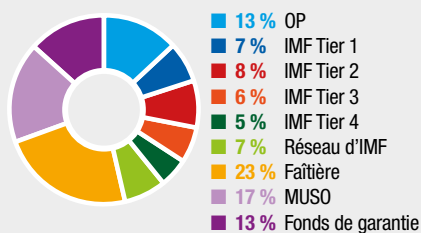
- Appui à la gouvernance (participation, ou formation des instances)
- Missions d'assistance technique (rédaction d'un business plan, gestion d'une organisation de producteurs, définition de la charte de l'organisation...)
- Appui à la recherche de débouchés pour les producteurs ruraux ;
- Appui à la recherche d'alliances techniques et financières ;
- Appui à la mise en place d'actions collectives afin de permettre aux producteurs d'avoir un rôle dans les orientations politiques de leur secteur.

Compte-tenu du type d'organisations ciblées, OP et initiatives relevant de la transition écologique et sociale, plus risquées que les partenaires œuvrant en microfinance, la SIDI veut y consacrer un temps important de suivi et d'appui. En 2013, l'équipe a dédié 398 jours à 30 partenaires, dont 40 % pour de l'assistance technique et de l'appui/conseil.

Nombre de jours dédiés aux partenariats et technique d'appui



Nombre des jours d'accompagnement par type de partenaire



L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FINANCE COMMUNAUTAIRE

La finance communautaire, dont la méthodologie des Mutuelles de Solidarité constitue l'illustration la plus ancienne à la SIDI, se distingue de la microfinance classique par son objectif de susciter l'émergence et la structuration de groupes d'entraide locaux organisant des systèmes d'épargne/crédit, en particulier dans les zones ou auprès de publics auxquels une offre de microfinance standard ne pourrait s'adresser, du fait de risques ou de coûts trop élevés. En conséquence, l'objectif de la SIDI est de permettre à ses partenaires dans ce domaine, promoteurs de méthodologies de finance communautaire, d'améliorer leur appui aux groupes. La SIDI a consacré 226 jours à ce domaine d'activité, à 90% pour de la fourniture d'assistance technique ou des missions d'appui/conseil réalisées au bénéfice de 14 partenaires.

L'ACCOMPAGNEMENT À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE SOCIALE

Pour la SIDI, ce domaine d'activité vise à ce que les institutions de microfinance partenaires de la SIDI s'assurent a minima de protéger leurs clients, et au-delà mettent en adéquation leurs pratiques avec leur objectif de générer des effets positifs pour ces derniers. De manière plus transversale, la SIDI veut aussi participer aux différentes initiatives de plaidoyer pour une microfinance plus sociale et plus responsable. Plus spécifiquement, la SIDI défend cette vision auprès des instances dans lesquelles elle siège, et propose en outre une assistance technique spécifique, en adaptant des outils permettant aux partenaires de travailler sur :

- La définition de leur mission et objectifs sociaux (qui inclut l'adaptation de leurs services aux besoins de la population cible, ainsi que le ciblage des populations vulnérables) ;
- l'engagement de la gouvernance sur le sujet de la performance sociale ;
- leur responsabilité sociale vis-à-vis de l'ensemble de leurs parties prenantes ;
- enfin, l'équilibre entre performance sociale et financière.

En 2013, outre le temps de travail dédié à la participation aux organes de gouvernance, ce domaine a mobilisé l'équipe pour un total de 97 jours de travail, dont 41 jours d'assistance technique fournie à sept partenaires.

En 2013, le fonds FEFISOL a mobilisé l'équipe à hauteur de 1090 jours (contre 1062 en 2012). Tout d'abord, la SIDI a consacré 589 jours à la gestion du fonds, ainsi qu'à celle de son enveloppe d'assistance technique (cf. ci-dessous). En outre, l'équipe a consacré 501 jours complémentaires à l'identification de clients pour le fonds, devant en sa qualité de fondatrice, aux côtés d'ETIMOS et d'ALTERFIN, apporter 50% des dossiers. Ce travail a concerné 19 pays, et fin 2013 onze clients actifs de FEFISOL ont vu leur dossier instruit et suivi par la SIDI, qui représentent 48% du portefeuille, en ligne avec les objectifs.

FEFISOL a été doté lors de sa création d'un fonds d'assistance technique, financé conjointement par la Banque Européenne d'Investissements, le Fonds d'Investissement et de Soutien aux Entreprises en Afrique (AFD/PROPARCO), la Norwegian Microfinance Initiative et le gouvernement du Luxembourg. L'objectif de ces fonds (1,2 millions d'euros) est de fournir un appui spécifique et adapté à certains clients de FEFISOL, pour permettre de renforcer leur viabilité. L'intervention du fonds peut se faire via des missions de consultants, des formations, des échanges d'expérience, ou des études. ■

En 2013, le fonds d'assistance technique a appuyé dix clients de FEFISOL, pour un total d'engagement de 430 000 € pourtant sur :



- 15% APPUI SPÉCIFIQUE AUX OP
- 19% FINANCE ET MANAGEMENT
- 19% SYSTÈME D'INFORMATION
- 15% MANAGEMENT DU RISQUE
- 12% MARCHÉ ET PRODUITS
- 8% PERFORMANCE SOCIALE
- 4% GOUVERNANCE ET STRATÉGIE
- 4% RH ET ORGANISATION
- 4% PLANIFICATION STRATÉGIQUE



PANORAMA DES PARTENARIATS

LE PORTEFEUILLE DE LA SIDI AU 31 DÉCEMBRE 2013

Fin 2013, le portefeuille de la SIDI s'élève à 15,5 millions d'euros, investis auprès de 69 partenaires, ce qui représente un encours moyen de 225 000 euros par partenaire, en hausse de 11% sur un an.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ

Afin d'assurer dans la durée sa mission de financeur solidaire, la SIDI veut garantir l'équilibre de ses choix d'investissement. Cela implique tout d'abord de qualifier précisément les risques qu'elle prend : grâce à l'accompagnement qu'elle fournit aux partenaires financés, la SIDI peut appréhender plus précisément leurs contextes d'intervention, leur activité, voire leurs problèmes.

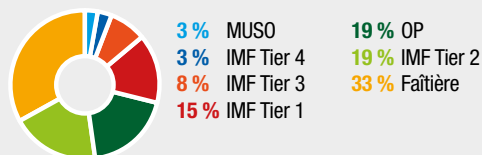
De plus, la SIDI s'efforce de diminuer le risque qu'elle prend sur son capital par une diversification de l'affectation de ses ressources. Ainsi, au 31 décembre 2013 :

- Aucun partenaire, hors fonds de refinancement, ne représente plus de 6,3 % du portefeuille ;
- Aucun pays ne représente plus de 7,9 % du portefeuille ;
- Aucune devise, hors euro ou dollar, ne représente plus de 16 % du portefeuille. L'exposition la plus forte concerne la zone Franc CFA ;
- Par ailleurs, le portefeuille de la SIDI est investi à 33,7% auprès de 15 IMF de Tier 1 ou Tier 2 (dont sept ont distribué des dividendes en 2013 pour un total de 422 000 €) ;
- Enfin, le portefeuille est investi à 37,3 % dans des faitières, qui permettent à la fois de générer un effet de levier et de mitiger les risques.

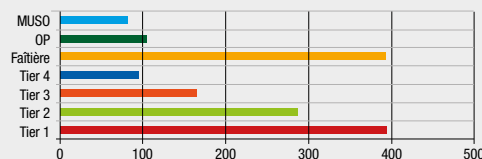
C'est la diversification de son portefeuille, en termes de pays, de monnaies et de types d'institutions, qui permet à la SIDI de continuer durablement à cibler des institutions fragiles et des zones en crises, qui constituent son cœur de métier et sa force. En outre le portefeuille connaît une croissance régulière, grâce à la hausse continue de son capital et du nombre de ses actionnaires. Cela permet à la SIDI de générer des ressources financières (intérêts des prêts, dividendes et revenus exceptionnels) qui complètent les ressources solidaires issues du fonds commun de placement « Faim&Développement » et sécurisent le financement de son activité d'accompagnement, au bénéfice notamment de ces institutions fragiles.

En 2013, le portefeuille a ainsi généré 831 000 € de revenus, ainsi qu'une plus-value de 1,9 millions d'euros.

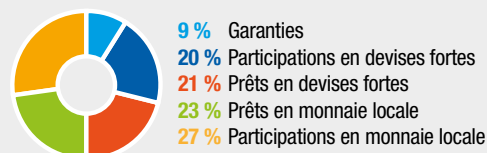
Répartition du portefeuille de la SIDI par type d'institution



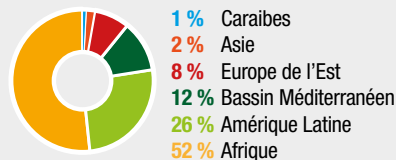
Moyenne d'investissement SIDI par type d'institution au 31/12/2013 en milliers d'euros



Répartition par nature d'investissement au 31/12/2013



Répartition par région au 31/12/2013



LES CRITÈRES SOCIAUX DE SÉLECTION DES PARTENAIRES DE LA SIDI

Le travail d'analyse des partenariats potentiels par la SIDI se veut exhaustif : tout ce qui a trait à la vision, à la mission, aux activités et aux résultats de la structure est passé en revue, avec une grille d'analyse dont le rôle est pour l'équipe d'être en situation de se poser toutes les questions utiles. En 2013, la SIDI a décidé d'affiner sa grille de critères, afin de répondre plus efficacement aux exigences de son plan stratégique, et de renforcer sa performance sociale. Elle a donc sélectionné une série de critères sociaux dont le respect conditionne désormais a priori la possibilité d'un partenariat. Ces critères discriminants concernent à la fois la vision, le ciblage et les pratiques des structures qui font l'objet d'une analyse, et ont été sélectionnés pour leur capacité à mettre en lumière les structures répondant aux priorités stratégiques de la SIDI.

Critères communs aux IMF et aux Organisations d'appui aux paysans :

- L'institution a pour mission le renforcement économique et social des bénéficiaires finaux
- Elle limite l'écart entre hauts et bas salaires
- Son capital est détenu, et/ou ses instances sont animées par des locaux, et son équipe dirigeante est composée de salariés locaux
- Elle fournit toutes les informations demandées, dans une volonté de dialogue

Critères de présélection des Institutions de microfinance :

- L'institution finance des activités génératrices de revenus (et limite donc les prêts non productifs)
- Elle cible des populations rurales
- Elle affiche des conditions et coûts cohérents avec le marché, le service et le risque pris

- Elle limite fortement l'accessibilité de ses crédits aux personnels et dirigeants.

Critères de présélection d'organisations d'appui aux paysans :

- Le respect de l'environnement fait partie intégrante de la vision et de la mission de l'institution
- Elle cible les paysans qui travaillent en exploitations familiales
- Elle n'autorise pas le travail des enfants, hormis ceux de la famille et ce dans le respect de leur santé et de leur éducation
- Elle n'utilise pas d'organismes génétiquement modifiés
- Si elle développe des cultures d'export, la production est inexistante/insuffisante dans les pays importateurs.

VISION, MISSION ET OBJECTIFS DE L'INSTITUTION

MICROFINANCE	2013
• Nombre de partenaire qui consacrent plus de 10 % de leur portefeuille aux prêts à la consommation (hors santé, éducation, logement)	3

ORGANISATION DE PRODUCTEURS	2013
• Part de nos partenaires certifiés BIO	45 %
• Part de nos partenaires certifiés Commerce équitable	55 %
• Part de nos partenaires vendant sur le marché local	70 %

CIBLAGE DE L'INSTITUTION

MICROFINANCE	2013	2012
• Part du portefeuille de nos clients finançant les populations rurales (moyenne du % de ruraux parmi les clients des partenaires)	62 %	
• Part du portefeuille de nos clients dédié aux femmes (moyenne du % de femmes parmi les clients des partenaires)	55 %	
• Part du portefeuille de nos clients finançant l' agriculture (moyenne de la part du portefeuille des partenaires dédiée à l'agriculture, sur 83 % de partenaires finançant l'agriculture)	34 %	
• Nombre de Mutuelles de Solidarité suivies	6 162	[5 000]
• Nombre de Mutuelles de Solidarité refinancées	1 894	

VIABILITÉ FINANCIÈRE

PERFORMANCE ANNUELLE	2013	2012
• Part des partenaires ayant réalisé un résultat positif dans l'année	53 %	[67 %]
• Part des partenaires ayant augmenté leurs fonds propres dans l'année	64 %	[87 %]

MICROFINANCE	2013	2012
• Portefeuille à risque moyen à 30 jours de nos partenaires	10 %	
• Part des partenaires ayant un ratio d' autosuffisance opérationnelle supérieur à 100 %	62 %	

ORGANISATION DE PRODUCTEURS	2013	2012
• Part des partenaires ayant augmenté leur chiffre d'affaires dans l'année	50 %	[40 %]



PRATIQUES DE L'INSTITUTION

MICROFINANCE	2013	2012
• Nombre de partenaires signataires de la charte Smart Campaign pour la protection des clients	9 (soit 20 %)	
• Niveau des partenaires dans la mise en œuvre des principes de protection des clients	4 avancés 4 intermédiaires	
• Part des partenaires ayant baissé leurs taux d'intérêt sur les 3 dernières années	13 %	[8 %]
• Part des partenaires ayant une offre de services non financiers (formation, accompagnement personnalisé...)	55 %	

PORTEFEUILLE DE FEFISOL AU 31/12/2013

STRUCTURE	PAYS	QUALITÉ	MONTANT MILLIERS D'EUROS
TEMBEKA	Afrique du Sud	Faïtière	474
VITAL FINANCE	Bénin	IMF	396
CPEC COTONOU	Bénin	IMF	488
ASMAB	Bénin	IMF	381
ASIENA	Burkina-Faso	IMF	229
SOFINA	Cameroun	IMF	244
ECOOKIM	Côte d'Ivoire	OP	1 200
NAARA	Ghana	IMF	166
GRAMEEN GHANA	Ghana	IMF	165
ID GHANA	Ghana	IMF	284
ADOK TIMO	Kenya	IMF	189
JUHUDI KILIMO	Kenya	IMF	730
PAMF	Madagascar	IMF	1 027
MLF MALAWI	Malawi	IMF	150
IKURU	Mozambique	OP	86
FIDES	Namibie	IMF	760
TAANADI	Niger	IMF	457
ACPCU	Ouganda	OP	207
UGAFODE	Ouganda	IMF	751
UIMCEC	Sénégal	IMF	1 017
GGEM-MS	Sierra Leone	IMF	118
SMT	Sierra Leone	IMF	178
KPD	Tanzanie	OP	305
WAGES	Togo	IMF	519
UCMECS	Togo	IMF	229
ENDA INTER-ARABE	Tunisie	IMF	748
CETZAM	Zambie	IMF	223
TOTAL			11 720



CARTE DES PARTENAIRES* DE LA SIDI

* ET RÉSEAUX SUD

AMÉRIQUE LATINE

ACEROLA	Faïtière	24	★★★★
FOPEPRO	Faïtière	911	★★★
FOROLACFR	Rés. IMF		★★

1 HAÏTI

FECCANO	OP	17	★★★
FONHSUD	MUSO		★★
FRICS	Faïtière	9	★★★
INDEPCO	OP	83	★★
KNFP / IMOFOR	MUSO		*
KOFIP	MUSO		★★

1 GUATEMALA

RED FASCO	Faïtière	153	★★
-----------	----------	-----	----

2 NICARAGUA

FENACOOOP	Faïtière OP	166	★★★
-----------	-------------	-----	-----

3 COLOMBIE

AGROSOLIDARIA	Faïtière OP	259	★★★★
CENCOIC	OP		★★★
CONSOLIDAR	Tier 4	100	★★

4 ÉQUATEUR

BANCOSOLIDARIO	Tier 1	165	*
CAAP	Faïtière	125	★★★
COPROBICH	OP	87	*
CORECAFE	OP		*
FONMSOEM	OP	19	*
JAMBI KIWA	OP	21	★★★

5 PÉROU

CAC LA FLORIDA	OP		★★★
CAFE PERU	OP	511	★★
CREDIFLORIDA	Tier 2	143	*
FORTALECER	Faïtière	217	★★
IDESI	Faïtière	347	★★★★

6 BOLIVIE

ANED	MUSO	183	★★
PRORURAL	Tier 2	290	★★

7 CHILI

INDES	Tier 2	85	★★
-------	--------	----	----

8 URUGUAY

SAINDESUR	Tier 4	109	*
-----------	--------	-----	---

1 BURKINA-FASO

ASIENA	MUSO	229	★★★★
MOGTEDO	OP	23	★★
U-BTEC	MUSO	152	★★★

2 SÉNÉGAL

CGRH NIANING	OP	30	*
CREC	OP	119	*
KAYER	OP	23	★★★
SEN'FINANCES	Faïtière	200	★★
UGPM	OP	6	★★★★

3 CÔTE D'IVOIRE

ECOOKIM	OP		★★
---------	----	--	----

4 NIGER

FCMN-NIYA	OP	125	★★★★
KOKARI	Tier 3	270	★★★
SINERGI	Faïtière	126	★★★
TAANADI	Tier 3	229	★★★

5 MALI

AOPP	Rés. OP		★★★
APSPD	Rés. IMF		*
BMS SA	Tier 1	552	★★★

6 GUINÉE

CRG	Tier 3	172	★★★★
-----	--------	-----	------

7 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

CCRD	MUSO	18	★★★★
COOCEC	Tier 3		★★
GAMF	MUSO		★★★★
GEADES	MUSO		*
RPMS	MUSO		★★
SYNERGIE IPDEF	MUSO		*

8 MADAGASCAR

FANOHANA	OP	43	★★★★
FIDEV	Rés. OP		★★★★
NUTRIZAZA	OP	38	★★
PHILEOL	OP	62	*
SIPEM	Tier 2	291	★★★★
TITEM	MUSO	43	★★★
UCLS	OP		★★★★

9 AFRIQUE DU SUD

TEMBEKA	Faïtière	1 117	★★★
---------	----------	-------	-----

LÉGENDE

PAYS

PARTENAIRE	Typologie	Portefeuille SIDI au 31/12/13	Volume d'accompagnement
		en milliers d'euros Capital prêt garanties	en temps passé par l'équipe SIDI

EUROPE DE L'EST

SEFEA	Faïtière	135	***
-------	----------	-----	-----

1 MOLDAVIE

MICROINVEST	Tier 2	187	*
-------------	--------	-----	---

2 KOSOVO

KRK	Tier 2	981	****
-----	--------	-----	------

1 TUNISIE

ENDA INTER-ARABE	Tier 1	742	*
------------------	--------	-----	---

2 ÉGYPTE

EACD	Tier 2	347	**
------	--------	-----	----

3 MAROC

AL AMANA	Tier 1		**
----------	--------	--	----

4 PALESTINE

ACAD	Tier 2	226	****
ASALA	Tier 2	170	**
FONDS DE GARANTIE PALESTINE	Fonds de gar.	213	***

5 LIBAN

FAIR TRADE TOURISM LIMITED	OP	108	***
NAJDEH	Tier 4	19	*

1 LAOS

FONDS COOPERATIF	Tier 4	244	****
LAO FARMERS PRODUCTS	OP	16	*

2 VIETNAM

HIEP THAN	OP		**
-----------	----	--	----

3 CAMBODGE

HKL	Tier 1		***
-----	--------	--	-----

10 CAMEROUN

CHEDE	OP	30	*
-------	----	----	---

11 TOGO

FECECAV	Tier 3	298	****
UCMECS	Tier 3	46	**
WAGES	Tier 2		*

12 TANZANIE

AKIBA	Tier 1	429	****
MUCOBA	Tier 2	145	****
RUCODIA	OP	74	*
USA WA	Faïtière		***

13 OUGANDA

BIO UGANDA	OP	25	***
CENTENARY BANK	Tier 1	475	****
KATERERA	OP	70	*
OMIPA	MUSO	16	***

14 RWANDA

AMIR	Rés. IMF		**
------	----------	--	----

15 BURUNDI

CAPAD	MUSO		**
COPED	MUSO		****
ISHAKA	MUSO	26	****
RIM	Rés. IMF		*

AFRIQUE

FEFISOL	Faïtière	2 071	****
MAIN	Rés. IMF	43	****
SMF EA	Faïtière	483	****

PARTAGER LES RISQUES



EN TANT QU'INVESTISSEUR SOLIDAIRE, LA SIDI A POUR MANDAT D'APPORTER DES RESSOURCES DURABLES À SES PARTENAIRES, À DES CONDITIONS ADAPTÉES À LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES, TOUT EN ACCEPTANT DE PARTAGER UNE PARTIE DES RISQUES INHÉRENTS À LEURS ACTIVITÉS OÙ À LEUR MILIEU. EN PARTICULIER, GRÂCE AU COÛT DE SA RESSOURCE (SES ACTIONNAIRES ACCEPTENT DE NE PAS ÊTRE RÉMUNÉRÉS) AINSI QU'À SA CAPACITÉ DE FOURNIR DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE, LA SIDI PEUT PARTICIPER AU FINANCEMENT D'IMF ET D'OP SOCIALEMENT UTILES, ET QUI PRÉSENTENT DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN TERME, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE RENTABLES, OÙ INTERVIENNENT DANS DES CONTEXTES DE CRISE. C'EST CETTE CAPACITÉ À SOUTENIR DE TELLES STRUCTURES QUI CONSTITUE SA VALEUR AJOUTÉE.

PRÊTER EN MONNAIE LOCALE

TEMBEKA en Afrique du Sud, AGROSOLIDARIA en Colombie, PHILEOL à Madagascar, FCMN-NIYA, KOKARI et TAANADI au Niger, MUCOBA, RUCODIA et USAWA en Tanzanie

Deux actionnaires significatifs de la SIDI ont accepté de créer un fonds de garantie doté de 2,4 millions d'euros, le Fonds d'Incitation au Développement (FID), dont les revenus permettent notamment de couvrir les risques parfois importants de pertes de change, ce qui permet à la SIDI de prêter en monnaie locale (hors euro et dollar) aux partenaires : fin 2013, les prêts libellés en monnaie locale représentent ainsi 52% de l'encours de prêts, en forte hausse par rapport à 2012 (35%).

En particulier, la SIDI a octroyé un prêt-relais de 150 000 € à TEMBEKA en Afrique du Sud, pour permettre à cette faitière locale de refinancement d'IMF et d'OP sociales de poursuivre ses activités vis-à-vis de ses clients jusqu'au décaissement effectif d'un financement octroyé par FEFISOL.

Au Niger, la SIDI a financé pour près de 230 000 € FCMN-NIYA, pour permettre à cette organisation de maraîchers d'acheter des semences certifiées d'oignons et de pommes de terre, ainsi que pour financer la campagne de commercialisation des oignons (ce qui permet à l'OP de payer ses producteurs dès la récolte). Elle a par ailleurs renouvelé ses prêts, et augmenté leur encours, auprès de ses deux IMF partenaires, KOKARI et TAANADI. KOKARI a obtenu un prêt de 267 000 € sur 21 mois afin de lui permettre, dans un contexte de raréfaction de ses ressources locales, de financer trois cycles de production de sa clientèle paysanne : du warrantage de céréales, puis de l'embouche et du maraîchage, puis à nouveau du warrantage. TAANADI a obtenu un 2^{ème}, puis un 3^{ème} prêt consécutif respectivement en début et en fin d'année, là encore pour du warrantage. Le warrantage est un crédit octroyé aux producteurs et adossé à leur production (qui est stockée en garantie), leur permettant de subvenir à leurs besoins en attendant de pouvoir écouler leur production à une période où son prix est meilleur.

En Tanzanie, la SIDI financé le nouveau projet d'une association d'appui aux producteurs, RUCODIA, consistant à fabriquer et écouler localement de l'huile de tournesol. Elle a aussi appuyé le réseau de caisses d'épargne-crédit USAWA. Enfin, elle a octroyé un prêt subordonné de 145 000 € à MUCOBA : ce montage original a permis à cette banque communautaire d'atteindre un ratio fixé par la banque centrale locale, et donc d'être en mesure d'augmenter son portefeuille auparavant soumis à un plafond.

CIBLAGE DU PORTEFEUILLE (FEFISOL & FOPEPRO INCLUS)

	PART DES PARTENAIRES 2013	PART DU PORTEFEUILLE 2013	[DONNÉES 2012 EN % PTF]
Investissement dans les zones en crise	46 %	28 %	[26 %]
Financement en monnaie locale	66 %	57 %	[45 %]
Prises de participation	33 %	48 %	[50 %]
Financement du monde rural (Organisations de producteurs + engagement SIDI pondéré par le % du portefeuille de l'institution investi en zone rurale)	63 %	57 %	[63 %] ⁽¹⁾
Financement des partenaires en consolidation	63 %	39 %	[50 %] ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Modification de la méthode de calcul pour 2013 par rapport à 2012.

DURÉE DE L'ENGAGEMENT SIDI

	2013	[DONNÉES 2012 EN ANNÉE]
Durée moyenne des partenariats en cours	7 ans	[5 ans]
Durée moyenne des financements en cours	6 ans	[4 ans]

INVESTIR DANS UNE ZONE EN CRISE : LA BMS AU MALI

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) est une institution unique dans la zone sahélienne : c'est une banque sociale issue de la volonté des autorités et de la société civile locale, dont la mission est de permettre aux plus défavorisés d'avoir accès aux services financiers. En conséquence, outre son activité bancaire classique, la BMS a pour mandat spécifique de financer les PME, mais aussi les IMF et les OP locales.

La SIDI est entrée au capital de la banque en 2005, et elle siège au conseil d'administration. Pour la SIDI, la BMS-SA est devenue l'outil central de son intervention dans le pays, qui permet de générer des effets de levier financiers, et de renforcer la collaboration entre IMF et OP. A ce titre, elle a participé à la signature d'une convention réunissant la SIDI, la BMS-SA, le CCFD-Terre Solidaire et une importante fédération d'OP, l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP), par laquelle la constitution d'un fonds de garantie, cofinancé par le CCFD-TS et logé à la BMS permet aux organisations membres de l'AOPP d'emprunter pour développer leurs activités économiques (notamment le financement de semences certifiées, et des filières niébé et maïs), afin de moins dépendre de l'aide.

En 2012, la BMS-SA a été durement touchée par la guerre qu'a connue le Nord du pays, avec notamment le saccage de quatre agences. La normalisation de la situation dans le pays prend du temps, malgré une certaine amélioration de la situation politique et un retour à la démocratie. Cependant, la situation reste difficile à évaluer, et sur le plan économique le pays se relève de la récession qu'il a enregistré en 2012. Dans ce contexte incertain, la BMS-SA a poursuivi ses activités, y compris dans le nord où elle a rouvert trois agences (à Gao, Tombouctou et Kidal -ville où elle est la seule banque présente). En 2013 la banque a d'ailleurs dégagé un résultat net.

Malgré les incertitudes politiques, la SIDI a choisi en fin d'année d'augmenter fortement sa participation au capital de la banque, pour un montant de 400 000 €, la faisant passer de 3,59 à 5,59% du capital. La SIDI devient ainsi le 3^{ème} actionnaire en volume de la banque, qu'elle continue d'appuyer dans la recherche de nouveaux actionnaires. ■



ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION



LA SIDI CHERCHE À RÉPONDRE SPÉCIFIQUEMENT AUX ATTENTES DE SES PARTENAIRES, EN ADAPTANT SON OFFRE DE SERVICES COMME SON VOLUME D'ACCOMPAGNEMENT À LEURS BESOINS. CELA IMPLIQUE DE CONSTRUIRE DES PARTENARIATS DURABLES, AFIN DE PRENDRE LE TEMPS DE COMPRENDRE LES CONTEXTES LOCAUX, DE CONSTRUIRE UNE RELATION DE CONFIANCE ET DE POUVOIR TRAVAILLER À LA VALEUR AJOUTÉE SOCIALE DES PARTENAIRES AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES.

C'EST LA COMPOSANTE « DON » DE LA CHAÎNE DE SOLIDARITÉ POUR LE FINANCEMENT (DONT LE REVENU PARTAGÉ DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FAIM & DÉVELOPPEMENT » ET L'ENGAGEMENT DU CCFD-TERRA SOLIDAIRE CONSTITUENT LE SOCLE) QUI REND POSSIBLE CETTE SOUPLESSE D'INTERVENTION, EN PERMETTANT À LA SIDI DE SUPPORTER UNE GRANDE PARTIE DU COÛT DE SON ASSISTANCE TECHNIQUE.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'accompagnement personnalisé concerne le suivi rapproché, en accord avec l'équipe locale, de l'activité générale du partenaire, à la différence des missions d'assistance technique qui ont des termes de référence précis. Cette activité consiste en une veille et un dialogue régulier avec l'équipe dirigeante, permettant de l'appuyer en fonction de ses besoins, dans une optique de renforcement de ses capacités.

En 2013, l'accompagnement personnalisé a concerné 29 partenaires, pour un total de 211 jours.

Par exemple, la SIDI a appuyé à Madagascar l'organisation de cacaoiculteurs UCLS pour des questions de comptabilité, de fiscalité, de ressources humaines, de budget et de procédures, et la coopérative de producteurs FANOHANA dans la prise en main de leur logiciel de gestion et dans la constitution de leur plan de trésorerie.

En Equateur, la SIDI a assuré un suivi rapproché de l'Organisation de Producteurs de quinoa COPROBICH. L'OP a en effet été confrontée au retard de mise en service de son usine de transformation, qui l'a conduite à ne pouvoir vendre sa production qu'avec retard. Cela a incité certains de ses membres à se désolidariser de l'organisation (d'autant que la hausse mondiale des cours les a encouragés à vendre à des intermédiaires). La SIDI a finalement rééchelonné un de ses prêts à l'organisation, qui entrevoit des perspectives bien meilleures pour 2014 avec le démarrage de son usine.

En Colombie, la SIDI appuie la confédération AGROSOLIDARIA de groupements de producteurs, transformateurs et consommateurs qui veulent créer un réseau local d'économie solidaire dans le secteur agroalimentaire. AGROSOLIDARIA développe dans plusieurs départements du pays des fonds de crédit (refinancés par la SIDI), qui permettent aux membres de développer leurs activités. La SIDI appuie le réseau dans la formalisation de sa gestion financière.

L'APPUI À LA VIABILITÉ INSTITUTIONNELLE

L'objectif de l'appui à la viabilité institutionnelle est pour la SIDI de permettre à ses partenaires de se doter des statuts et de l'organisation qui conviennent à la conduite de leurs activités, et d'appuyer les différents organes de décision (direction, CA...) dans l'utilisation d'outils de suivi et de pilotage, dans la définition de leurs priorités stratégiques et enfin de veiller à leur bonne gouvernance.

En 2013, cette activité a représenté 90 jours de travail, pour le bénéfice de 26 partenaires.

La SIDI a notamment réalisé deux missions d'appui au FONDS COOPÉRATIF, au Laos, afin de les appuyer dans la réflexion sur la structure de leur capital consécutive à la transformation d'une subvention, mais aussi dans la conformation aux évolutions de règlements de la Banque Centrale.

En Palestine, elle a mené une étude concernant la transformation institutionnelle de l'IMF ACAD, qui devient la première du pays, malgré sa taille moyenne, à se conformer à la nouvelle loi encadrant la microfinance.

Auprès d'ASIENA, au Burkina Faso, la SIDI a conseillé le conseil d'administration (dont elle n'est pas membre), notamment sur la mise à jour de son plan stratégique, et sur des questions de gouvernance. Maintenant que l'institution est consolidée, rentable et en croissance, sa priorité est en effet d'affiner ses priorités stratégiques pour l'avenir.

LA PROFESSIONNALISATION DE L'ACTIVITÉ DANS LES GRANDS LACS

L'APPUI AUX ACTIVITÉS ET À L'ORGANISATION INTERNE

L'appui aux activités et à l'organisation interne concerne spécifiquement l'assistance technique aux équipes locales, et vise globalement l'amélioration du fonctionnement comme des services des partenaires. Il s'agit donc d'accompagner l'institution dans la structuration de sa comptabilité et de sa gestion interne, en particulier pour l'utilisation de systèmes d'information et de gestion, et la mise en place d'outils de gestion des risques et de contrôle interne. Il s'agit aussi de travailler sur l'organisation de ses ressources humaines. Il s'agit enfin d'améliorer les produits et pratiques existantes et de contribuer au développement de nouveaux produits. Cette activité a concerné 21 partenaires et a représenté 249 jours de travail en 2013.

Au Togo, la SIDI a réalisé un diagnostic global de FECECAV, faitière de caisses locales d'épargne/crédit, ainsi qu'un audit de leur portefeuille, qui ont permis de mettre au jour les faiblesses de l'organisation ; elle assure un suivi de la mise en place de ses préconisations, en lien avec les bailleurs de fonds.

Au Burkina, elle a appuyé l'U-BTEC dans le développement des Mutuelles de Solidarité, et participe à la définition d'un plan de développement (qui concerne notamment la méthodologie d'utilisation d'une subvention).

Dans la région des Grands Lacs Africains, et notamment à l'Est de la RDC – République Démocratique du Congo (régions du Sud et du Nord Kivu)–, la SIDI a constaté en 2008 qu'elle devait fortement augmenter sa fourniture d'assistance technique aux partenaires, afin de chercher à mieux répondre aux problématiques du milieu. Ce besoin a donc entraîné l'installation sur place d'un chargé de partenariats.

En effet, la zone des Grands Lacs est vaste et les moyens de transports sont lents et aléatoires. De plus, la région est extrêmement instable politiquement avec des situations de guerre qui entraînent des destructions, pillages, et déplacements de population. Les partenaires locaux sont donc confrontés à d'importants défis auxquels ils éprouvent des difficultés à faire face faute de ressources et de ressources humaines suffisamment qualifiées.

Dans ce contexte, la SIDI a formalisé une offre d'accompagnement dans les Grands Lacs qui s'articule en trois pôles : formation, appui aux IMF et appui aux organisations promotrices de Mutuelles de Solidarité (MUSO).

Tout d'abord, elle travaille, en lien avec le réseau MAIN et trois associations locales d'IMF, le GAMF au Sud-Kivu, le RIM au Burundi et AMIR au Rwanda, à l'organisation de sessions de formation professionnelles. Depuis 5 ans, elle participe à l'animation de formations d'agents de crédits, mais aussi de membres (élus) des comités de crédit, sur les études de marché et le contrôle interne.

Ensuite, la SIDI fournit un accompagnement renforcé à trois IMF de la zone. Au Sud-Kivu, elle appuie un réseau de coopératives d'épargne-crédit, la COOCEC, qui est confrontée en 2013 à un changement de la réglementation lui empêchant de se substituer aux coopératives pour l'octroi de crédit aux gros clients (ce qui constituait l'essentiel de son activité et de ses ressources). L'objectif de la SIDI est de pérenniser la faitière, mais aussi de travailler avec les coopératives pour que leurs agents de crédit améliorent leur analyse des demandes de crédit. Au Nord-Kivu, la SIDI a fortement appuyé la CCRD, institution de refinancement de mutuelles de solidarité, créée par les mutuelles elles-mêmes. Dans un contexte de perte, l'objectif en 2013 était de parvenir à obtenir des données financières fiables (afin de cibler l'origine précise des pertes), puis de co-définir un plan d'affaires. Au Burundi, ISHAKA est une institution de microfinance issue d'une ONG de développement partenaire de la SIDI, la COPEL, et institutionnalisée en 2010 avec l'appui financier de la SIDI. En 2013, la SIDI a appuyé ISHAKA dans la migration de son logiciel de gestion, ainsi que dans la définition de son plan d'affaires.

Enfin, la SIDI accompagne des organisations promotrices de MUSO, en RDC et au Burundi, notamment en proposant des formations de promoteurs, ainsi qu'en leur proposant un accompagnement personnalisé de type « coaching ». En 2013, les partenaires ont notamment participé, en France, à un atelier mondial sur la finance communautaire permettant un échange d'expériences et de pratiques. ■

NOMBRE DE JOURS CONSACRÉS AUX PARTENAIRES

	2013	[DONNÉES 2012 EN JOURS]
Nombre total de jours dédiés aux partenaires	1 885 j	[1 577 j]
Nombre de jours d'accompagnement (accompagnement personnalisé, gouvernance, assistance technique)	950 j	[1 914 j] ⁽¹⁾
• dont nombre de jours d'accompagnement personnalisé	211 j	
• dont nombre de jours dédiés à la participation au Conseil d'Administration	260 j	
• dont nombre de jours d'Assistance technique spécifique	479 j	

⁽¹⁾ Modification de la méthode de calcul pour 2013 par rapport à 2012

PORTÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT SIDI

	2013	[DONNÉES 2012]
Part des partenaires ayant bénéficié d'accompagnement	67 %	[53 %]
Part de l'accompagnement dédié aux partenaires en consolidation	44 %	[70 %] ⁽¹⁾
Nombre de jours dédiés à la gouvernance (accompagnement personnalisé, gouvernance, assistance technique)	340 j	[324 j]

⁽¹⁾ Modification de la méthode de calcul pour 2013 par rapport à 2012

CONTRIBUER AU MAINTIEN DES OBJECTIFS SOCIAUX



LA SIDI PRIVILÉGIE LES PARTENARIATS AVEC DES STRUCTURES QUI AFFICHENT UNE FORTE VISION SOCIALE : LEUR MÉTIER DE FOURNISSEUR DE SERVICES FINANCIERS ET NON FINANCIERS DOIT CONSTITUER UN MOYEN POUR CONTRIBUER AU MIEUX-ÊTRE DES POPULATIONS BÉNÉFICIAIRES. IL IMPORTE DONC DE METTRE EN COHÉRENCE CETTE VISION SOCIALE AVEC LEURS PRATIQUES EFFECTIVES. CETTE DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE SOCIALE VISE À :

- APPUYER LES PARTENAIRES DANS LA DÉFINITION/CLARIFICATION DE LEURS OBJECTIFS SOCIAUX ;
- PARTICIPER À LA DÉFINITION D'UN PLAN DE TRAVAIL CONFORME À CES OBJECTIFS ;
- LES ACCOMPAGNER DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DE CE PLAN.

UNE GRANDE PARTIE DU TRAVAIL DE LA SIDI EN CE DOMAINE CONSISTE À INTERVENIR EN FAVEUR DE L'AFFIRMATION DE LA DIMENSION SOCIALE DANS LES INSTITUTIONS DONT ELLE EST ACTIONNAIRE, EN PARTICULIER PAR SA POSITION, INFLUENTE, DANS DE NOMBREUX CONSEILS D'ADMINISTRATION. L'ÉQUIPE CONSACRE EN OUTRE DU TEMPS À L'ACCOMPAGNEMENT DE PARTENAIRES QUI EN FONT LA DEMANDE DANS LA MISE EN ŒUVRE D'OUTILS DE GESTION DE LA PERFORMANCE SOCIALE.

PARTICIPER À LA GOUVERNANCE

Le mode de financement privilégié de la SIDI est la prise de participation, qui, outre le fait qu'elle permet des financements longs et bon marché, lui permet de disposer dans la gouvernance des partenaires d'un pouvoir clairement identifié. En effet l'investisseur dispose toujours d'un certain degré d'influence dans les structures qu'il finance, et il lui appartient d'en user en conscience et de manière transparente, ce qu'autorise la détention d'un siège au CA. En 2013, le travail de préparation et de représentation aux instances a représenté 30 partenaires et 14% du temps total de l'équipe dédié aux partenaires, et la SIDI y a défendu les objectifs suivants :

- **maintenir** la mission sociale et les objectifs fondateurs de l'organisation ;
- **veiller** à l'adéquation entre cette mission sociale et les pratiques effectives de l'institution ;
- **collaborer** à la définition et au suivi des priorités stratégiques, du plan de croissance et des niveaux de risque ;
- **participer** au bon fonctionnement du conseil d'administration et à la transparence des informations qui lui parviennent ;
- **veiller** à une bonne compréhension des relations de pouvoir et de contre-pouvoir au sein des instances de gouvernance et de direction ;
- **veiller** à la bonne adéquation entre les compétences des dirigeants et les besoins de la structure.

PROMOUVOIR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE SOCIALE

La SIDI souhaite, pour elle-même et pour ses partenaires, contribuer au mieux-être des populations bénéficiaires.

Avec la définition de son plan stratégique 2013-2016, la SIDI a mis à jour et affiné son approche en matière d'amélioration de performance sociale. Son objectif est double :

Elle veut d'abord s'assurer du maintien de sa propre mission sociale, ainsi que du respect de l'obligation de moyen que lui procurent les financements solidaires dont elle dispose. Elle a donc défini des critères sociaux objectifs de sélection de ses futurs partenaires (cf. p.08), ainsi que des indicateurs de suivi de la performance

	2013	[DONNÉES 2012]
PARTICIPATION À LA GOUVERNANCE		
• Nombre de sièges au Conseil d'Administration	30	[30]
APPUI À LA PERFORMANCE SOCIALE (MICROFINANCE)		
• Part des demandes d'appui sur la dimension sociale traitée	100 %	
• Nombre de jours d' assistance technique dédiés à l'amélioration de la performance sociale	41 j	[63 j]
• Niveau des partenaires dans la mise en place de mesures concrètes de gestion de la performance sociale	15 % avancés 23 % intermédiaires	

DEVELOPPER DES SOUTIENS EXTERNES

sociale de l'ensemble de ses partenaires, dont le bilan social rend désormais compte.

De même, la SIDI veut travailler à l'amélioration de la performance sociale de ses partenaires afin qu'ils s'assurent de protéger leurs clients et aient pour objectif permanent de générer des effets positifs pour ces derniers.

En 2013, elle a poursuivi son accompagnement en amélioration de la performance sociale auprès de plusieurs partenaires. Avec la CAC la Florida, au Pérou, la SIDI a contribué à la consolidation d'informations concernant la situation des membres, et à la production d'un premier bilan social de l'institution, dont l'objectif est de mieux communiquer auprès des membres de la coopérative et ainsi de les fidéliser. Au Pérou encore, la SIDI conduit un audit social de l'institution en vue de sa planification stratégique. Au Nord-Kivu, elle a engagé une étude de dimension socio-économique des Mutuelles de Solidarité, qui inclut une caractérisation de la vulnérabilité des populations touchées, ainsi que des changements socio-économiques constatés, leur évolution et leur viabilité : c'est pourquoi l'étude se poursuit en 2014. Enfin, FEFISOL a commandé un audit social de ses activités qui inclut l'analyse de l'appropriation de la mission sociale par les parties prenantes, de la mise en œuvre effective de cette mission sociale, des pratiques du fonds, de la performance sociale des clients de FEFISOL. Les conclusions de ce lourd chantier permettront le cas échéant à FEFISOL, dès 2014, d'affiner ses pratiques à l'aune de sa mission.



LA SIDI CHERCHE DÈS QUE CELA EST POSSIBLE À TRAVAILLER EN RÉSEAU ET EN ALLIANCES AVEC D'AUTRES ACTEURS, AFIN DE RENFORCER L'APPUI FINANCIER ET TECHNIQUE APPORTÉ À SES PARTENAIRES.

En 2013, la SIDI a poursuivi ses efforts de mobilisation de ressources en faveur du fonds FEFISOL, qui après son dernier tour de table dispose d'un capital de 24 millions d'euros. Par ailleurs, le fonds d'assistance technique de FEFISOL, dont les contrats de prestations sont confiés à des experts extérieurs, est géré par SIDI. En 2013, Les sommes transférées pour les prestataires d'assistance technique représentent un montant de 162 371 €, auquel s'ajoutent des frais administratifs perçus par SIDI s'élevant à 145 280 € (cf. p.07).

La SIDI a par ailleurs négocié un prêt de 2,75 millions de dollars au bénéfice du fonds de refinancement Latino-Américain FOPEPRO auprès de la Banque Interaméricaine pour le Développement.

Enfin, elle est parvenue à mobiliser 1,5 millions d'euros de ressources complémentaires pour sept partenaires, ainsi que 82 567 € de cofinancements pour cinq partenaires.



	2013	[DONNÉES 2012]
MISE EN RELATION		
• Nombre de jours dédiés à la recherche de financements complémentaires et d'alliances techniques	42 j	[151 j]
• Nombre de partenaires participant aux réseaux dont la SIDI fait partie	18	
SOUTIENS FINANCIERS MOBILISÉS		
• Nombre de partenaires ayant bénéficié de ressources financière grâce à la SIDI	7	[13]
• Montant total des fonds mobilisés	1 482 300 € + 7,1 millions d'€ pour FEFISOL et FOPEPRO	[1 344 400 €] + 8,9 millions d'€ pour FEFISOL et FOPEPRO

ÉTATS FINANCIERS

La S.A. SOFIDEEC BAKER TILLY, commissaire aux comptes, membre de la CRCC de Paris, représentée par le commissaire aux comptes Jean-Yves MACE, a certifié sans réserve les comptes annuels de la SIDI, clos au 31 décembre 2013.

ACTIF	AU 31/12/13	2012	PASSIF	AU 31/12/13	2012
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	4 365	252	Capital	16 110 328	15 400 184
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			Réserves		
Installations, agencements	33 503	15 817	Réserve légale	800 000	610 000
Matériel de bureau et informatique	7 665	12 141	Autres réserves	543 513	465 708
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			Résultat de l'exercice	1 700 350	270 510
Participations	7 204 111	7 407 687			
Prêts	6 562 900	5 993 831			
Autres immobilisations financières	54 808	54 808			
dont SEFEA : 50 000 €					
Intérêts courus sur prêts	20 572	17 025			
TOTAL (I)	13 887 924	13 501 562	TOTAL (I)	19 154 191	16 746 402
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS		
			Provisions pour litiges	48 000	48 000
			Provisions pour risques	4 524	4 481
			Autres provisions	162 524	180 558
CRÉANCES			TOTAL (II)	215 048	233 039
Clients	78 497	46 295			
Client : CCFD - TS	-	100 439	DETTES		
Autres : subventions, Etat	1 129 714	961 442	Actionnaires - CCA	233 732	32 752
Débiteurs divers	52 706	274 136	Actionnaire - SIDI GESTION	10 000	10 000
dont avances sur portefeuille : 120 220 €			CCFD - Fonds d'Investissement Rural	1 000 000	1 000 000
			FID - Fonds de garantie	2 409 335	2 538 713
			CCA - Personnes morales	873 502	873 502
			CCA - Personnes physiques	334 736	134 736
			Emprunts	2 140 501	1 666 076
			Sous-total Dettes à long terme	7 001 806	6 255 779
			Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 618	65 019
Valeurs mobilières de placement	9 105 436	8 307 676	Dettes fiscales et sociales	374 692	343 424
Disponibilités	4 473 966	1 770 092	Autres dettes	643 493	28 549
Caisse	4 288	4 527	Sous-total Dettes courantes	1 060 802	436 992
COMPTES DE RÉGULARISATION			COMPTES DE RÉGULARISATION		
Charges constatées d'avance	16 057	21 438	Produits constatés d'avance	1 321 263	1 319 875
Ecart de conversion Actif	4 524	4 481	Ecart de conversion Passif	-	-
TOTAL (II)	14 865 187	11 490 526	TOTAL (III)	9 383 872	8 012 647
TOTAL GÉNÉRAL (I à II)	28 753 111	24 992 088	TOTAL GÉNÉRAL (I à III)	28 753 111	24 992 088

INSTANCES AU 13 JUIN 2014

COMITÉ DE GÉRANCE

Christian SCHMITZ, Président du Comité de Gérance
Geneviève GUENARD, Gérant
Xavier RICARD, Gérant

CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Jacques DEMONSANT, Président,
- Gérard BITSCH,
- Caisse des Dépôts et Consignations, représenté par Mohamed ALI MZALI
- Congrégation des Filles de Jésus représentée par Sœur Marie-Yvonne FONTAINE
- Congrégation des Filles du Saint-Esprit, représentée par Sœur Françoise BEAUMONT
- Congrégation des Sœurs de Sainte Clotilde, représentée par Sylvie ROUSSET
- Crédit Coopératif, représenté par Laurence MORET
- Paul DERAM,
- Épargne Solidarité Développement, représentée par Bruno CHAIGNE
- Marc RAFFINOT,
- SOS Faim Luxembourg, représenté par François LEGAC
- Christian WEEGER,

COMITÉ DE CONCERTATION ET D'ORIENTATION

L'article 21 des statuts de la SIDI prévoit l'existence de ce Comité composé d'actionnaires significatifs, et dont le but est de s'associer à l'élaboration du plan stratégique et de la charte éthique de la société ; de même que de veiller au respect de cette charte. Il est composé de :

- Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire, représenté par Guy AURENCHÉ et Pierre-Yves CROCHET-DAMAS
- Congrégation des filles de Jésus de Kermaria, représentée par Sœur Marie-Yvonne FONTAINE
- Congrégation des Filles du Saint-Esprit, représentée par Sœur Françoise BEAUMONT
- Congrégation des Sœurs de Sainte Clotilde, représentée par Sœur Brigitte VERMESSE
- Congrégation des Sœurs Auxiliatrices, représentée par Sœur Elisabeth OBERSON
- Congrégation des Sœurs de Marie Auxiliatrice, représentée par Sœur Marie-Elise AMIEL
- Épargne Solidarité Développement, représentée par Jacques DEMONSANT et Anne-Marie BRETHON
- SIDI-Gestion SAS, représentée par Martial LESAY

COMPTE DE RÉSULTAT	2013	2012
PRODUITS D'EXPLOITATION		
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Prestations CCFD - TS	1 164 832	1 274 015
Cofinancements	85 230	7 866
Cofinancements - AT FEFISOL	162 371	10 000
Prestations Export	9 866	14 225
Prestations FEFISOL	145 280	141 545
Autres prestations	1 977	293
Autres produits du portefeuille	24 032	9 890
Autres produits	23 744	25 578
Reprise prov. & transfert de charges	114 715	122 608
TOTAL DES PRODUITS	1 732 047	1 606 019
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges d'exploitation courante	595 013	633 573
Frais de personnel	1 473 336	1 473 197
Dotations aux amortissements	9 516	42 982
Dotations pour charges	23 527	6 105
Dotations sur créance	6 797	-
Subventions accordées	82 567	7 866
Prestations de service - FEFISOL	162 371	10 000
Autres charges	55 923	24 607
TOTAL DES CHARGES	2 409 050	2 198 330
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 677 003	- 592 311
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus du portefeuille (prêts et participations)	823 257	778 429
Revenus de placement	29 241	51 942
Revenus du F.I.D.	95 081	108 624
Gains de change	11 198	122 026
Reprise de provisions	20 723	172 333
Autres produits	1 443	1 316
TOTAL DES PRODUITS	980 944	1 234 670
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations pour risques financiers - Ecart Conversion	4 524	4 481
Dotations pour risques financiers, participation	255 122	196 118
Sous-total Dot. Prov. R&C financières	259 646	200 600
Intérêts sur emprunts	5 654	19 994
Pertes sur prêt	-	25 000
Pertes sur participation	-	14 331
Cessions actions - Valeur Mobilière Placement	31 595	63 466
Pertes de change	151 309	26 994
Autres charges	30 227	20 324
TOTAL DES CHARGES	478 431	370 708
RÉSULTAT FINANCIER	502 513	863 961
Produits exceptionnels	2 374 726	-
Charges exceptionnelles	499 886	1 140
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 874 840	- 1 140
Impôts sur le résultat		
RÉSULTAT NET	1 700 350	270 510

Répartition du capital de la SIDI, 16,1 M€ au 31/12/2013



- 4,22 % Partenaires du Nord
- 14,05 % Institutions financières françaises
- 14,64 % Le CCFD - Terre Solidaire
- 29,68 % Autres (Congrégations, Sociétés, Associations...)
- 37,40 % Épargne Solidaire Développement - ESD (1 514 membres)

CIRCUIT DE L'ARGENT SOLIDAIRE

ICI

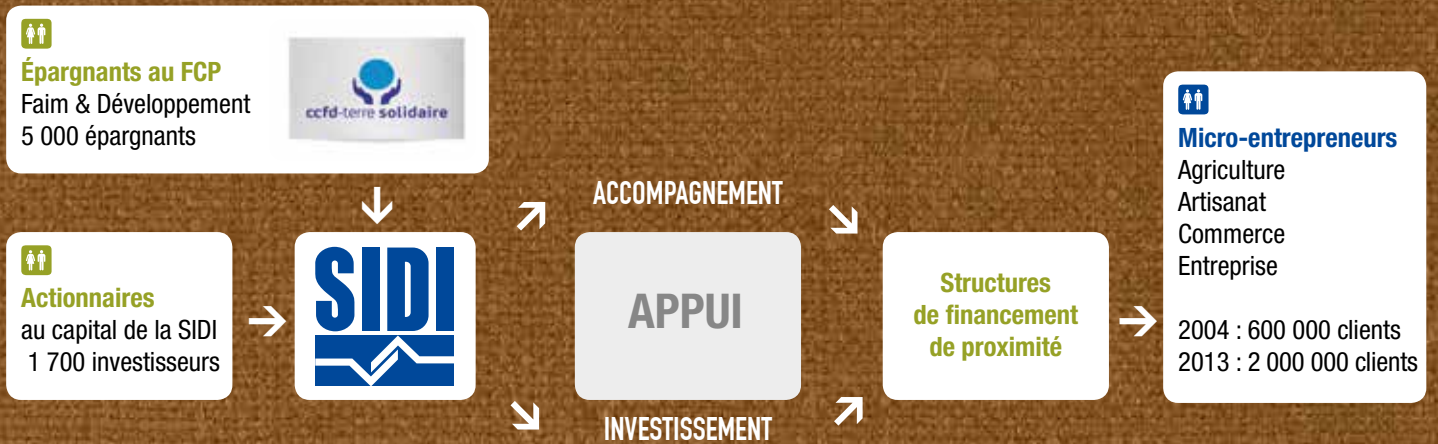
LÀ-BAS

Citoyens solidaires

Alliance du Nord

Partenaires du Sud

Bénéficiaires



SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INVESTISSEMENT

12 rue Guy de la Brosse
75005 Paris
Tél. : 33(1) 40 46 70 00
Fax : 33(1) 46 34 81 18
info@sidi.fr

www.sidi.fr